

La bourse **Atkinson** en affaires publiques

à l'intention des
journalistes canadiens

Parrainée par The Atkinson Charitable Foundation • Toronto Star
la famille Honderich

Description

La bourse Atkinson en affaires publiques a pour but d'améliorer la tradition du **journalisme libéral** au Canada et l'engagement envers la **justice sociale et économique** qu'incarnait Joseph E. Atkinson, ancien éditeur du Toronto Star.

La bourse est attribuée à un journaliste canadien et doit servir à un projet de recherche d'un an sur une question d'actualité portant sur les affaires publiques.

Depuis sa création en 1988, la bourse Atkinson a contribué à la recherche touchant certains des débats les plus importants et les plus complexes portant sur des questions de politiques. Les boursiers se sont ainsi penchés sur les causes, les effets, les débats et les **solutions qui mettent le plus en valeur l'égalité, les possibilités, la justice et la compréhension de ce que nous sommes en tant que Canadiens.**

Bien que la bourse puisse servir à nombre de sujets de recherche et qu'elle accueille avec intérêt les idées nouvelles et novatrices, elle sert le plus souvent à des sujets qui occupent l'avant-scène des débats publics et qui présentent un intérêt pour la société canadienne dans son ensemble (p. ex., pauvreté, chômage, accords commerciaux, aide sociale, aide à l'enfance, etc.). La bourse ne peut servir à des projets dans les domaines de l'histoire, l'anthropologie, la littérature, le folklore et les domaines connexes à ceux-ci.

Modalités

Le concours annuel de la bourse Atkinson est ouvert à tous les journalistes canadiens travaillant à temps plein pour la presse écrite ou électronique. La préférence est accordée aux candidats qui se sont déjà distingués pour leurs reportages sur des questions de politiques.

La bourse couvre une période d'un an (du 1er septembre au 31 août) et n'est pas renouvelable. Elle prévoit une allocation de 75 000 \$; un budget pouvant atteindre 25 000 \$ pour couvrir les dépenses de recherche pourrait également être accordé. Le boursier comprend qu'il devra renoncer à d'autres activités journalistiques durant cette période.

Dans leur lettre d'intention, les candidats doivent justifier d'une connaissance approfondie de la documentation portant sur le champ de travail retenu et devraient préciser les questions de politiques concrètes qu'ils examineront et auxquelles ils tenteront de répondre. Les lettres d'intention et, plus tard, les formulaires de demande complets (pour les candidats qui auront été sélectionnés par le comité) peuvent être soumis en français ou en anglais.

La décision finale quant à l'admissibilité d'une demande appartient au comité de sélection.

L'objectif de la bourse consiste en la production d'un rapport fouillé qui pourra être publié sous forme d'articles de journal et plus tard sous forme de livre. Le rapport doit donc être rédigé à l'intention du grand public et non de spécialistes. Le projet doit être réalisé dans la période prévue d'un an et publié peu de temps après la fin de cette période.

La série d'articles sera mise gratuitement à la disposition des membres intéressés de la Presse canadienne. L'auteur des articles a aussi le loisir d'utiliser le rapport en vue d'un livre ou d'un documentaire pour la radio ou la télévision.

Principes de la bourse Atkinson

Les principes rédactionnels adoptés par Atkinson étaient fondés sur sa croyance qu'un journal progressif devrait contribuer à l'avancement de la société par le biais de la promotion de réformes sociales, économiques et politiques. L'injustice, qu'elle soit de nature sociale, économique, politique, juridique ou raciale, le préoccupait particulièrement. Sa philosophie reposait sur la croyance que l'État a non seulement le droit mais le devoir d'agir lorsque le privé échoue. Les croyances d'Atkinson n'ont jamais été codifiées sous quelque forme, mais les principes essentiels peuvent se résumer comme suit :

1. Un Canada fort, uni et indépendant

Atkinson était en faveur d'un gouvernement central fort et de l'élaboration de politiques sociales, économiques et culturelles originales qui conviennent à un pays indépendant.

2. Justice sociale

Atkinson revendiquait ardemment l'établissement de programmes sociaux et économiques pour venir en aide aux moins fortunés et se souciait particulièrement des plus défavorisés parmi nous.

3. Libertés civiles et individuelles

Atkinson demandait le traitement égal de tous les citoyens, notamment les minorités, au regard de la loi et faisait la promotion des libertés fondamentales que sont la liberté de pensée, la liberté d'opinion et la liberté d'expression, sans oublier la liberté de presse.

4. Mobilisation civique et communautaire

Atkinson croyait profondément en l'importance de la planification urbaine, du développement de communautés fortes et de la participation active des citoyens aux affaires municipales.

5. Les droits des travailleurs et travailleuses

Le Star a vu le jour en raison d'une grève, en 1892, et Atkinson était un ardent défenseur des droits des travailleurs, dont la liberté d'association de même que la sécurité et la dignité au travail.

6. Le rôle nécessaire du gouvernement

Quand le secteur privé et les forces du marché ne suffisaient pas, selon lui, à répondre aux besoins de la population, Atkinson n'hésitait pas à préconiser l'intervention de l'État.

Boursiers et boursières

- 2009 Kate Taylor, Toronto (Ontario)**
(ouvrage en cours) Maple Leaf Rag: la souveraineté culturelle canadienne à l'ère du numérique
- 2008 Alanna Mitchell, Toronto (Ontario)**
Remue-ménages : les possibilités de la neuroéducation
- 2007 Judith Steed, Toronto (Ontario)**
Prêt ou pas prêt : le tsunami des boomers
- 2006 Ed Struzik, Edmonton (Alberta)**
L'Arctique en peril : la nouvelle guerre froide
- 2005 Marie Wadden, St John's (Terre Neuve et Labrador)**
Tragédie ou triomphe : la politique officielle et la toxicomanie chez les peuples autochtones
- 2004 Ann Silversides, Toronto (Ontario)**
La recherche biomédicale au Canada – Dans l'intérêt de qui ?
- 2003 Andrew Duffy, Ottawa (Ontario)**
Luttes des classes : l'enseignement public et les néo-Canadiens
- 2002 Ann Rees, Burnaby (C.-B.)**
Accès interdit : notre droit à l'information remis en question
- 2001 Margaret Philp and Patti Gower, Toronto (Ontario)**
Berceau en chute libre : l'adoption publique
- 2000 Linda Goyette, Edmonton (Alberta)**
Là pour de bon
- 1999 Alison Griffiths and David Cruise, Milton (Ontario)**
Faire la sourde oreille : un regard sur le monde des malentendants
- 1998 Frances Bula, Vancouver (C.-B.)**
On est bien mieux chez nous
- 1997 Scott Simmie, Toronto (Ontario)**
Sans raison : enquête sur la santé mentale

Pour faire une demande

Pour faire une demande, les candidats doivent soumettre une lettre d'intention de trois pages maximum qui présente un résumé du sujet exploré, l'importance de celui-ci, les principales questions de politiques qu'il soulève, un aperçu des articles proposés et l'approche utilisée. Les candidats doivent aussi soumettre leur curriculum vitæ.

Les candidats doivent faire parvenir leur lettre d'intention et leur curriculum vitæ en **quatre exemplaires** d'ici le **lundi 11 janvier 2010** à :

Elizabeth Chan
Coordonnatrice, Comité de la bourse Atkinson
1, rue Yonge, bureau 1508
Toronto (Ontario) M5E 1E5
Téléphone : 416-869-4034 Télécopieur : 416-865-3619
echan@atkinsonfoundation.ca

Le comité de la bourse sélectionnera jusqu'à cinq finalistes qui seront alors **invités** à présenter une demande complète à l'égard de la bourse 2010. Les finalistes toucheront des honoraires pour présenter leur proposition.

Le comité de la bourse prendra sa décision finale d'ici le 21 mai 2010.

Comité de sélection

John Honderich, Président du comité
Président, Fiducie ayant droit de vote Torstar

Peter A. Armstrong
Président, The Atkinson Charitable Foundation

John Cruickshank
Directeur, Toronto Star

Janice Gross Stein
Directrice du Centre d'études internationales Munk
Université de Toronto

Charles Pascal
Directeur général, The Atkinson Charitable Foundation

La bourse **Atkinson** en affaires publiques